

## DÉNOMBREMENT DES PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE VISIBLE AU QUÉBEC - RAPPORT DE L'EXERCICE DU 11 OCTOBRE 2022

Le rapport révèle que, le soir du 11 octobre 2022, on estime que 10 000 personnes se trouvaient en situation d'itinérance visible dans les 13 régions participantes, dont 4 690 à Montréal. Il est important de noter que ce nombre, qui n'a pas été arrondi, est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année et ne prend pas en considération plusieurs réalités de l'itinérance, dont celles liées à l'itinérance cachée. Ce nombre représente 120 personnes pour 100 000 habitants.

En comparant l'exercice du 24 avril 2018 et celui-ci, on observe que l'itinérance a augmenté dans toutes les régions participantes. On peut estimer, sur la base des données disponibles et après avoir fait les ajustements requis, une augmentation de 2 523 personnes en situation d'itinérance visible, soit une augmentation de 44 %, ce qui représente une hausse marquée.

### Qu'est-ce que l'itinérance visible?

Une personne est considérée comme étant en situation d'**itinérance visible** si elle n'a pas de domicile permanent et sécuritaire **ET** se trouve, le soir du dénombrement, sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple, une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un service de police).

### Qu'est-ce que l'itinérance cachée?

Une personne est décrite comme étant en situation d'itinérance cachée si elle est hébergée temporairement chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent, ou si elle demeure dans une maison de chambres.

## Résultats

### Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, selon la région administrative

Région administrative	Nombre de personnes
Montréal	4 690
Capitale-Nationale	927
Montérégie	787
Outaouais	706
Estrie	664
Laurentides	464
Mauricie–Centre-du-Québec	454
Lanaudière	314
Chaudière-Appalaches	293
Saguenay–Lac-Saint-Jean	231
Laval	219
Abitibi-Témiscamingue*	157
Côte-Nord**	94
<b>Total</b>	<b>10 000</b>

\* Nouvelle région participante depuis l'exercice de 2018

\*\* Nouvelle région participante depuis l'exercice de 2018. Cette région n'a pas fait de sillonnage.

### Estimation du nombre de personnes en situation d'itinérance visible, selon le type de lieu

Itinérance hébergée : **87 %**

Itinérance dans les lieux extérieurs : **13 %**

Type de lieu	Nombre de personnes
Ressources de transition	2 342
Hébergement d'urgence	1 546
Lieu extérieur	1 335*
Hébergement lié à la violence	1 235
Organisme mixte	1 207
Établissement de détention**	959
Centre de thérapie ou CRD	928
Centre hospitalier	225
Autres	223
<b>Total</b>	<b>10 000</b>

\* Montréal représente 60 % du nombre estimé de personnes ayant passé la nuit dans un lieu extérieur, comparativement à 80 % en 2018. \*\* Inclus les quartiers cellulaires de postes de police.

### Comparaison des données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018

Comparaison entre le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance visible le 24 avril 2018 et celui du 11 octobre 2022, selon la région, après ajustements (en nombre estimé de personnes et en pourcentage de variation) :

Région administrative	Nombre de personnes	Pourcentage de variation
Montréal	+ 1 033	+ 33 %
Outaouais	+ 389	+ 268 %
Montérégie	+ 274	+ 98 %
Estrie	+ 216	+ 51 %
Laurentides	+ 202	+ 109 %
Capitale-Nationale	+ 191	+ 36 %
Lanaudière	+ 74	+ 35 %
Mauricie–Centre-du-Québec	+ 62	+ 21 %
Chaudière-Appalaches	+ 38	+ 16 %
Saguenay–Lac-Saint-Jean	+ 34	+ 26 %
Laval	+ 10	+ 6 %
<b>Total</b>	<b>+ 2 523</b>	<b>+ 44 %</b>

#### IMPORTANT

Puisque les méthodologies diffèrent, **on ne peut pas comparer directement les résultats de l'exercice de 2018 à ceux de 2022**. Ainsi, bien que les résultats de 2022 soient plus précis, il fallait adapter les estimations de 2022 à celles réalisées en 2018 avant de les comparer. Les ajustements statistiques, ainsi que toutes les analyses, ont été faits par l'Institut national de santé publique du Québec.

## Profil des personnes en situation d'itinérance

Dans l'ensemble, les caractéristiques des personnes en situation d'itinérance qui ont répondu au questionnaire en 2022 sont similaires aux résultats du dénombrement du 24 avril 2018.

### Caractéristiques sociodémographiques

Certains groupes de la population sont surreprésentés, en particulier les Autochtones, les personnes de la diversité sexuelle et de genres, les personnes ayant été placées par la direction de la jeunesse par le passé, les personnes incarcérées et les locataires expulsés de leur logement.

Âge (n = 4 420)	
Moins de 18 ans	1,1 %
18 à 29 ans	19,2 %
30 à 49 ans	44,2 %
50 à 64 ans	29,0 %
65 ans et plus	6,5 %

- La majorité des personnes répondantes sont âgées entre 30 et 49 ans (44 %).
- Une proportion non négligeable est âgée de moins de 30 ans (20 %).

Identité de genre (n = 4 411)	
Femmes cisgenres	29,0 %
Hommes cisgenres	67,2 %
Autres identités de genre	3,9 %

- La grande majorité des personnes en situation d'itinérance est des hommes cisgenres (67 %).
- 4 % des répondantes et répondants sont trans ou non-binaires, soit 12 fois plus que dans l'ensemble de la population.

Orientation sexuelle (n = 4 326)	
Hétérosexuelle	85,9 %
Homosexuelle	3,1 %
Bisexuelle	6,1 %
Autres diversités sexuelles	4,9 %

- 14 % des personnes répondantes ne sont pas hétérosexuelles.

Identité autochtone (n = 4 323)	
Allochtones	86,9 %
Premières Nations	10,2 %
Inuit	1,4 %
Métis	0,9 %
Autres peuples autochtones	0,6 %

- 13 % des personnes sondées se sont identifiées comme autochtones, soit 5 fois plus que dans l'ensemble de la population.
- 82 % des Inuit en situation d'itinérance sont à Montréal.
- 49 % des répondantes et des répondants de l'Abitibi-Témiscamingue se sont identifiés comme autochtones et 48 % sur la Côte-Nord.

Niveau de scolarité (n = 4 360)	
Études secondaires ou l'équivalent non complétées	31,3 %
Études secondaires	32,5 %
Formation professionnelle, d'apprenti ou de métiers	16,1 %
Collège/Cégep ou autre établissement non universitaire	9,7 %
Universitaire	9,4 %
Autre*	0,9 %

\* Cette catégorie autre inclut notamment le Test de développement général.

- 31% des personnes répondante n'ont pas de diplôme d'études secondaire.

### Autres constats :

- Près de 3 personnes en situation d'itinérance sur dix (29 %) ont par le passé été placées par la direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel.
- 10 % des personnes en situation d'itinérance sont incarcérées dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un poste de police. En outre, plus d'une personne incarcérée sur cinq est en situation d'itinérance visible (22 %).

*Historique d'itinérance*

Nombre d'années depuis le premier épisode d'itinérance (n = 4 097)	
Moins de 1 an	19 %
1 an à moins de 5 ans	36 %
5 ans à moins de 10 ans	15 %
10 ans et plus	31 %

- Près du tiers (31 %) des personnes ont vécu leur première situation d'itinérance il y a 10 ans ou plus et 19 % au cours de la dernière année.

Nombre de mois en situation d'itinérance au cours de la dernière année (n = 3 920)	
Moins de 1 mois	7 %
1 mois à moins de 3 mois	11 %
3 mois à moins de 6 mois	15 %
6 mois à moins de 9 mois	13 %
9 mois à moins de 12 mois	6 %
1 an complet	47 %

- Presque la moitié (47 %) des répondantes et répondants ont été en situation d'itinérance toute l'année. 82 % des Inuit en situation d'itinérance sont à Montréal.

*Raisons évoquées de la perte de logement*

En 2018, la principale raison évoquée de la perte du dernier logement permanent et sécuritaire était les troubles liés à la consommation de substances psychoactives. En 2022, cette raison demeure évoquée par 21 % des répondantes et des répondants, mais la principale raison, évoquée par 23 % des répondantes et des répondants, est maintenant l'expulsion<sup>1</sup> par le propriétaire, notamment en raison de loyers impayés, de plaintes et/ou de rénovations.

Raisons évoquées de la perte de logement* (n = 4 277)	
Expulsion (loyer non payé, plaintes, rénovations, etc.)	22,6 %
Problème de consommation de substances	21,3 %
Revenu insuffisant	16,8 %
Conflit avec : conjoint	13,7 %
Problème de santé mentale	12,1 %
Mauvais traitements	11,8 %
Conflit avec : autre	11,5 %
Conflit avec : propriétaire/concierge/colocataire	10,8 %
Perte d'emploi	8,8 %
Hospitalisation/programme de traitement	6,6 %
Incarcération	6,1 %
Conditions dangereuses ou insalubres/quartier dangereux	5,8 %
Problème de : santé physique	4,3 %
Victime de discrimination	2,7 %
Autre	17,7 %

\* Les répondantes et répondants pouvaient choisir plus d'une réponse.

Autre constat : Près de 3 personnes en situation d'itinérance sur dix (29 %) ont par le passé été placées par la direction de la protection de la jeunesse dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel.

<sup>1</sup> Il est important de mentionner que l'expulsion n'apparaissait pas dans le choix de réponse du questionnaire de 2018, mais a émergé de la catégorie « autres raisons ».

### Problèmes de santé rapportés

Les problèmes de consommation de tabac, les troubles liés à la consommation de substances et les troubles mentaux sont les problèmes les plus souvent rapportés par les répondantes et répondants.

Problèmes de santé rapportés* (n = 4 427)	
Problème de consommation de tabac	62,6 %
Trouble lié à consommation de substances	57,6 %
Trouble mental	57,2 %
Condition médicale ou maladie physique	35,9 %
Limitations d'apprentissage ou cognitives	32,4 %
Limitation physique	28,6 %
Trouble lié aux jeux de hasard et d'argent	9,3 %

\* Les répondantes et répondants pouvaient choisir plus d'une réponse.

### Sources de revenus

En 2018, 71 % des répondants bénéficiaient d'un programme d'aide sociale ou d'aide au revenu et 10 % avaient un emploi. En 2022, 62 % bénéficiaient d'un programme d'assistance sociale et 16 % d'un emploi<sup>2</sup>. Chez les répondants de moins de 30 ans, 12 % n'ont aucun revenu.

Sources de revenus* (n = 4 414)	
Programme d'assistance sociale	61,7 %
Emploi	15,8 %
Bouteilles vides, mendicité, travail du sexe, vente de drogues	10,0 %
Prestations (chômage ou invalidité)	9,3 %
Retraite/programmes pour aînés	8,3 %
Dons	7,3 %
Allocations familiales pour enfants	2,5 %
Autre**	5,3 %
Aucun revenu	7,2 %

\* Les répondantes et répondants pouvaient choisir plus d'une réponse. \*\* Dans la catégorie autre, on retrouve notamment les indemnités de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) et de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et l'aide financière aux études.

## Contexte

Dans le *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026* — S'allier devant l'itinérance, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé à réaliser un dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible pour alimenter le Plan de surveillance thématique sur l'itinérance, le prochain portrait de l'itinérance au Québec et plusieurs autres travaux nécessitant des données fiables et valides. Cet engagement s'inscrit en cohérence avec l'Entente sur la mise en œuvre au Québec du volet capacité communautaire et innovation dans le cadre du programme « Vers un chez-soi », avec l'exercice pancanadien *Tout le monde compte 2020-2022* et surtout avec l'esprit de la *Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014)* du gouvernement du Québec qui rappelle que l'on doit suivre l'évolution de l'ampleur du phénomène dans le temps.

Les dénombrements ponctuels sont des efforts communautaires coordonnés visant à estimer le nombre de personnes en situation d'itinérance d'une communauté donnée à un moment précis. Faits de façon répétée, les dénombrements permettent de mesurer le phénomène dans le temps. Il est ainsi possible de connaître l'ampleur de l'itinérance visible, qui est touché, depuis quand, où et pourquoi elle augmente.

<sup>2</sup> Il est à noter qu'un changement dans le choix de réponse du questionnaire peut expliquer ces changements dans les caractéristiques.

La démarche du 11 octobre 2022 est le second exercice national; un premier exercice national a eu lieu le 24 avril 2018 dans 11 régions du Québec.

Le dénombrement réalisé à l'automne 2022 a visé à :

- **Estimer** le nombre de personnes en situation d'itinérance visible au cours de la nuit du 11 au 12 octobre 2022;
- **Décrire** certaines caractéristiques des personnes en situation d'itinérance à partir d'informations recueillies par questionnaire;
- **Comparer** les données obtenues dans le cadre de la démarche de 2022 à celles obtenues en 2018.

## Méthodologie

Afin de pouvoir constituer un point de comparaison avec le dénombrement réalisé le 24 avril 2018, mais aussi les dénombrements réalisés dans d'autres communautés canadiennes, la méthodologie de l'exercice de 2022 s'est appuyée sur celle mise de l'avant par le gouvernement fédéral. Cette dernière repose sur la mobilisation des acteurs et des actrices impliqués dans la lutte à l'itinérance.

Ainsi, le soir du 11 octobre 2022, des centaines d'intervenants, de travailleurs de rue, ainsi que plus de 1 000 bénévoles formés ont sillonné les rues de 248 secteurs et 112 lieux ciblés. Ils ont eu la consigne d'aborder toutes les personnes qu'elles rencontraient pour savoir si elles avaient un domicile permanent et sécuritaire. Les personnes qui répondaient par la négative ont été invitées à remplir un questionnaire. Pour éviter de déranger certaines personnes, notamment celles qui dormaient, 871 feuilles d'observations ont été remplies et ont permis d'identifier les personnes qui ont très probablement passé la nuit dans un espace public. De même, des questionnaires ont été passés aux personnes qui fréquentaient des ressources offrant des services aux personnes en situation d'itinérance et dans 27 événements attractifs tenus lors de cette soirée et les jours suivants. En tout, 4 524 questionnaires ont été remplis. Les personnes se trouvant dans les établissements de détention ce soir-là ont aussi été individuellement interrogées (voir plus loin).

Les jours suivant l'exercice, 352 points de services de ressource offrant de l'hébergement aux personnes en situation d'itinérance ont transmis, sur une base volontaire, des données administratives (taux de participation de 73 %). Des données ont aussi été extraites des systèmes d'information des centres de réadaptation en dépendance et des centres hospitaliers.

### À noter :

- Le nombre estimé de personnes en situation d'itinérance, dans le cadre de cet exercice, ne concerne que la nuit du 11 octobre 2022. Il est inférieur au nombre total de personnes qui connaissent un épisode d'itinérance au cours d'une année.
- Ce nombre ne concerne que l'itinérance visible et n'inclut pas plusieurs réalités qui entrent dans la définition d'itinérance de la Politique nationale de lutte à l'itinérance (2014), notamment celles de l'itinérance cachée.
- Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible ne peut pas mesurer la prévalence de l'itinérance cachée. Pour plus d'informations sur cette dernière, consultez le Deuxième portrait de l'itinérance au Québec.

### Quelques améliorations de la démarche de 2022 par rapport à celle de 2018 :

- Deux nouvelles régions (Abitibi-Témiscamingue et Côte-Nord) se sont prêtées à l'exercice.
- Davantage de municipalités ont été sillonnées, dont Gatineau, Trois-Rivières, Drummondville et Saint-Jérôme.
- 3 923 personnes incarcérées dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un poste de police ont été interrogées sur leur situation résidentielle.
- La collecte de données administratives dans les hôpitaux a été systématisée.